

## Conseil d'administration Séance du 19 mars 2012

### Présents :

M David ALIS représentant M. Guy CATHELINEAU, *Président de l'Université de Rennes I*  
M. Olivier BONSART, *Directeur Délégué Groupe SIPA-OUEST-FRANCE*,  
M. Marcel MORABITO, *Recteur, Professeur des Universités, Président du Conseil*

M. Christian LE BART, *Professeur des Universités*,  
M. Lionel HONORE, *Professeur des Universités*,  
M. Erik NEVEU, *Professeur des Universités*  
M. Gilles RICHARD, *Professeur des Universités*

M. Pablo DIAZ, *Maître de Conférences, Directeur des Etudes*,  
Mme Audrey LEBOIS, *Maître de Conférences*,  
Mme Dominique MALIESKY, *Maître de Conférences, Directrices des Relations Internationales*  
M. Jean-François POLO, *Maître de Conférences*,

Melle Yasmine BENALIA., *élève de l'IEP*,  
M. Yves-Marie RAULT, *élève de l'IEP*,  
M. Xavier SAMSON, *élève de l'IEP*,  
M. Pierre ROSMORDUC, *élève de l'IEP*,  
Melle Agathe DUHAMEL, *élève de l'IEP*  
Melle Julie VELAY, *élève de l'IEP*,  
M. Camilo GODOY, *élève de l'IEP*,  
M. Hervé JAUME, *représentant des personnels*.

### Représentés :

M. Bernard BOUCAULT, *Directeur de l'ENA*,  
M. Jean-Claude CASANOVA, *Président de la Fondation Nationale des Sciences Politiques*  
M. François DEVEVEY, *Directeur Général de la Fédération Nationale de la Presse française*,  
M. Marcel ROGEMONT représentant Jean Louis TOURENNE, *Président du Conseil Général d'Ille et Vilaine*,  
M. François VERDIER, *Directeur Général de l'Administration et la Fonction Publique*,  
M. Pierre VICTORIA, *Directeur de la Délégation des enjeux internationaux à VEOLIA EAU*  
Mme Christine PETR, *Professeur des Universités*,  
Mme Catherine VAN DER REST, *Professeur agrégée*  
Mme M.-Pierre ROUGER représentant Jean-Yves Le DRIAN, *Président du Conseil Régional de Bretagne*  
M. Florent URO, *élève de l'IEP*,  
M. Adrien DE PREMORREL, *élève de l'IEP*,

### ▪ Assistaient à ce Conseil

Mme Isabelle PELLERIN, *Représentante de Rennes Métropole, avec voie consultative*,

Mme Valérie MERCIER, *Secrétaire générale de l'IEP*,  
M. Bruno GATTEPAILLE,

M. Morabito ouvre la séance à 17H05 et donne lecture des procurations :

REPRESENTES	REPRESENTANTS
Adrien de Premorel	Agathe Duhamel
Florent Uro	Agathe Duhamel
François Verdier	Marcel Morabito
Jean-Claude Casanova	Olivier Bonsart
Marcel Rogemont	Olivier Bonsart
Pierre Victoria	Pablo Diaz
Marie-Pierre Rouger	Pablo Diaz
Guy Cathelineau	David Alis
Christine Petr	Lionel Honoré
Catherine Van Der Rest	Dominique Maliesky
Bernard Boucault	Marcel Morabito

## **I/ APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 7 NOVEMBRE 2011**

*Le procès verbal est adopté à l'unanimité, moins 6 abstention et un refus de prendre part au vote.*

## **II/ APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 8 DECEMBRE 2011**

Melle Benalia souhaite que soit corrigé l'orthographe de son prénom dans la liste des membres présents : au lieu de « Ysmine » lire « Yasmine ».

M. Honoré souhaite apporter deux modifications, l'une page 7 et l'autre page

- Page 7, concernant l'intervention de Mme Petr, au lieu de « aujourd'hui et sur la réforme lors d'un autre CA », lire « puis sur la réforme proposée ».
- Page 12, après l'alinéa relatif à l'intervention de Mme Mercier : « Mme Petr tient à souligner qu'elle ne retrouve pas dans le prévisionnel, les dépenses demandées pour le master CDO et envoyées pour la préparation de ce budget prévisionnel. »

M. Neveu souhaite qu'en page 16 son intervention soit modifiée comme suit : «il refuse d'aborder à la hâte , à 20h16, la discussion d'un document engageant l'IEP et jamais débattu en amont».

M. Rosmorduc souhaite que son intervention en page 5 précisée de la manière suivante: .... Qui se traduira par une hausse supplémentaire moins importante..... »

*Compte tenu de ces modifications, le procès verbal est adopté à l'unanimité moins une abstention.*

### **III/ INFORMATIONS DE LA DIRECTION**

M. Le Floch note deux informations importantes dans la vie de l'établissement : la Journée Portes Ouvertes et la cérémonie de remise des diplômes. En ce qui concerne la Journée Portes ouvertes, il n'y a jamais eu autant de visiteurs. Les deux amphithéâtres, pendant les conférences, étaient remplis. Le succès de cette journée est aussi dû à la participation du personnel de l'IEP. Il faut également signaler la présence du maire de Rennes, qui a pu notamment s'entretenir avec les représentants des différentes associations présentes.

La cérémonie de remise des diplômes, quant à elle, s'est également déroulée dans de bonnes conditions. Il remercie M. Vincent Vauchel et son équipe pour l'interview de M. et Mme Badinter.

En ce qui concerne les conventions, M. Le Floch informe avoir signé une convention avec Rennes 1 relative au master « Politiques européennes », en précisant que le partenariat s'est élargi à Agrocampus. Il note la signature de deux autres conventions, l'une avec le Conseil mondial de l'eau et l'autre relative à un partenariat français pour la ville et les territoires. La Convention avec le Conseil mondial de l'eau a permis à plusieurs étudiants du master ISUR d'être présent à ce forum, une subvention de 7000 € a été attribuée à l'IEP. Le partenariat français pour la ville et les territoires fédère les acteurs de la coopération urbaine, comme l'Etat, les collectivités territoriales, les organismes de recherche. Ce partenariat remplace l'ISTED, dissout en 2010.

M. Le Floch rappelle la présence de Mme Pellerin, qui fait partie des trois personnalités ayant voix consultative au Conseil d'administration, avec l'université de Rennes 2 et l'Association des Anciens.

Mme Pellerin remarque et félicite la présence des étudiants.

### **IV/ VOTE SUR LE CONTRAT QUINQUENNAL 2012 - 2016**

M. Le Floch informe que l'établissement a fait une proposition de contrat, cette proposition a été amendée. Elle a été diffusée au personnel enseignant et administratif ainsi aux élus étudiants, afin de voir dans quelle mesure il était possible d'amender le texte. Le Directeur souhaite préciser les points suivants :

Il souligne en premier lieu la qualité du travail réalisé par les services administratifs dans un contexte où la procédure a été considérablement réduite, avec trois mois en moins concernant tout particulièrement les indicateurs.

Sur le projet, il y a eu des éléments de négociation importants avec le ministère, le projet était construit autour de deux points :

1/ Le fait important que l'IEP de Rennes pouvait concilier excellence et démocratisation. La politique de démocratisation ayant des conséquences non nulles, une réforme des droits d'inscription a été proposée pour montrer que l'établissement n'attend pas tout du ministère.

2/ Sur la différenciation. Dans cet environnement mouvant de l'enseignement supérieur, il fallait se différencier. Nous n'avons pas vocation à concurrencer Paris. En revanche, il fait

sens de développer une politique originale en mettant en place des formations qui ne sont pas proposées ailleurs. Le fait d'avoir une stratégie sur Caen a été un impact surtout par rapport à la thématique retenue. Il souligne que l'IEP de Rennes a été un élément moteur au niveau du réseau et que des projets ont été développés dans d'autres établissements, dans le cadre de ce que nous avons initié.

M. Le Floch souligne également que l'établissement doit s'engager à améliorer ses systèmes d'information en interne. On souffre d'une insuffisance de moyens. Dans la deuxième partie du document, on retrouve cette idée de meilleure maîtrise de l'information.

Le point suivant porte sur la politique de site et de réseau. La volonté du ministère consistait à proposer un texte commun aux universités et aux grandes écoles.

La négociation s'est établie dans un contexte particulier. Il était difficile de négocier avec un gouvernement qui n'a plus d'argent, les négociations des deux précédents contrats ont été plus facile à réaliser. L'Etat est dans une situation telle que, pour la majorité des établissements, il n'assure plus en totalité le versement de la DGF. Il s'est cependant engagé à faire un effort pour les petits établissements, l'intégralité de la DGF sera versé.

Nous avons obtenu un bonus contractuel de 120 000 € par an . Pour le dernier contrat, qui était un très bon contrat, nous avons obtenu 70 000 € de plus. Par comparaison, l'Université de La Rochelle, qui compte 9000 étudiants, a obtenu 600 000 € en bonus contractuel.

Un point porte également sur les créations de postes, le ministère s'est engagé pour un poste de professeur, un contrat doctoral permettra à un étudiant de l'établissement de pouvoir obtenir un financement, et 50 000 € seront consacrés au développement de l'antenne de Caen. Il y a cependant encore des efforts à faire, en coopération avec l'IEP de Lille pour obtenir ce que nous aurions dû obtenir. L'Etat doit s'engager à des créations de postes, nous avons besoin de postes enseignants mais aussi administratifs. L'IEP reste sous doté. Il y a eu une rumeur suivant laquelle l'IEP de Lille aurait réussi à obtenir un certain nombre de postes. Aujourd'hui, il n'a cependant rien obtenu.

M. Morabito remercie M. Le Floch et donne la parole à M. Neveu.

M. Neveu précise qu'il faut avoir en tête le côté contraint du document. Il ne faut pas être contre certains objectifs, tels que la démocratisation. Sur la question des moyens, M. Neveu indique qu'il ne fera pas de procès d'intention. 120 000 € c'est une bonne chose, ils représentent 5% sur un budget, alors que nous avons une augmentation de 50 % d'étudiants. Il souligne que l'établissement est exsangue, il n'est pas possible d'élargir la formation, avec 50 % d'étudiants en plus. M. Neveu remarque également que le CRAPE n'a pas eu une seule création d'emploi depuis 9 ans sur le campus centre. Il trouve également scandaleux d'écrire qu'il faut « mener la professionnalisation des services ».

M. Morabito s'interroge sur le nombre de postes à Lille.

M. Le Floch indique que Lille fonctionne beaucoup avec des chargés de mission.

M. Honoré note qu'il y a à Lille une 5<sup>ème</sup> année totalement externalisée.

M. Le Floch, revenant sur la professionnalisation des services, tient à souligner que des réunions ont été organisées avec les personnels des services. Ils ne se sont pas sentis visés par ce qui était écrit. C'était plutôt le manque de moyens.

M. Le Bart demande si le document est amendable, qu'il peut y avoir de mauvaises formulations.

M. Le Floch rappelle qu'il doit être signé la semaine prochaine.

M. Morabito pense qu'il ne faut chercher dans ce document ni précision ni haute philosophie politique.

Mme Duhamel souhaite savoir si l'Etat s'engage de façon annuelle pour les 50 000 €

M. Le Floch précise qu'à partir du moment où des demandes seront motivées, il sera nécessaire d'en négocier la reconduction auprès du ministère.

Mme Duhamel note, page 5 que l'établissement se dotera d'une charte d'évaluation des enseignements, elle souhaite en connaître la procédure. Est-il prévu d'associer les étudiants ?

M. Diaz informe qu'il s'agit d'un travail mené avec les collègues, l'objectif étant de la mettre en place dès la rentrée prochaine. Trois étudiants font partie du comité.

Mme Duhamel, concernant les indicateurs faisant état de la sincérité des prévisions budgétaires, s'étonne du chiffre de 16 % à propos des dépenses d'investissement, alors que la cible visée en 2012 est élevée: 80%.

M. Le Floch indique qu'une somme a été budgétée l'année dernière, mais compte tenu des délais liés aux marchés, les travaux n'ont pu être engagés. Nous n'engagerons plus d'investissement si nous ne sommes pas sûr qu'ils pourront être réalisés.

M. Polo demande ce qu'il en est de la filière des industries créatives.

M. Le Floch souligne qu'à l'IEP il y a les forces vives qui peuvent aider à avancer. On trouve des éléments liés à la culture, à la communication... Il faut que nous soyons la pierre angulaire.

M. Polo demande s'il y a un projet.

M. Le Floch indique qu'il n'y a rien d'écrit.

M. Polo précise qu'avec les collègues de Rennes2 un financement de 2 millions d'euros sur les industries créatives a été demandé.

M. Le Floch note que Nantes n'a pas souhaité avancer sur ce point, mais qu'il y a à Rennes les moyens de le faire.

M. Polo s'interroge sur le projet porté par Rennes 1.

M. Le Floch remarque que rien n'a été formalisé.

M. Bonsart souhaite connaître les conséquences sur le budget compte tenu de ce qui a été obtenu et de l'augmentation des droits d'inscription. Il note que jusqu'à présent, on prend sur le fond de roulement.

M. Le Floch souligne qu'il faut avoir une gestion rigoureuse, il y a une augmentation des fonds propres, les engagements du ministère. Structurellement la situation a changé.

M. Neveu rappelle que, sur le volet finance, la FNSP pourrait nous reprendre trois postes.

M. Le Floch indique que les relations entre la FNSP et les IEP de province reste tendue. Il n'y a aucun contrat formalisant l'octroi de ces postes. Il y a cependant une convention finançant l'un de ces postes, jusqu'an 2014. Le Ministère est informé de la situation. Si l'établissement perd le poste de la bibliothèque, il n'y aura aucune subvention. Il y a en revanche moins d'incertitude sur le poste de la secrétaire générale.

M. Honoré intervient sur la capacité à lever plus sur la taxe d'apprentissage, notamment par le biais d'un rattachement au CFA du supérieur, qui ouvrirait des possibilité largement supérieures .

M. Le Floch indique que des démarches ont été effectuées auprès de la région pour qu'on puisse rentrer dans un CFA.

M. Alis informe qu'il y a eu à l'université de Rennes 1 concernant le quinquennal le même dispositif, c'est à dire une quinzaine de pages avec des indicateurs spécifiques et imposées par le ministère. Il faut des synergies, comme par exemple sur le thème de l'ENT. Le raisonnement peut être similaire sur la formation continue.

M. Samson s'interroge sur la politique de site et le projet de Fondation commune concernant le réseau des six IEP.

M. Le Floch souligne que la Fondation permet d'avoir un poids plus important.

Mme Duhamel demande si la question de la reconnaissance du bachelor en tant que grade licence a été évoqué auprès du Ministère.

M. Le Floch indique que la référence au bachelor figure dans le contrat quinquennal.

*Le contrat quinquennal est adopté à l'unanimité moins 2 abstentions.*

## **V/ VOTE SUR LA CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC L'UEB : PROJET C@mpus**

M. Le Floch présente la convention de financement entre l'UEB et ses établissements membres dans le cadre du projet UEB C@mpus. La réalisation de cette convention nécessite des travaux dans l'amphithéâtre Erasme en vue d'une mise à niveau numérique. Au delà des investissements liés à ce projet, il y a des coûts de maintenance : soit 6000€annuels.

M. Polo souhaite savoir ce que peut rapporter à l'établissement une telle convention.

M. Jaume indique que les travaux permettront notamment d'avoir de la visioconférence en temps réel.

Mme Pellerin informe que l'UEB C@mpus est une opération où les collectivités s'engagent à apporter leur soutien financier au projet à hauteur de l'engagement de l'Etat soit 30 millions d'euros. Plateformes collaboratives de pointe, salles immersives à vidéo à haute définition sont par exemple des équipements qui vont être déployés. Ces équipements peuvent également s'analyser en termes de télé-emploi.

M. Le Bart souhaite en connaître l'articulation par rapport à l'implantation à Caen.

M. Polo souhaite savoir si les 6000 €s'ajouteront au CMI.

M. Morabito demande comment sont calculées les contributions.

M. Le Floch indique que c'est la contribution de l'IEP au titre de sa représentation au conseil d'administration de l'IEP.

M. De Prémorel remarque qu'il ne faut pas que ce soit un prétexte pour la mise en place de cours en visioconférence.

M. Le Floch indique qu'il n'y a aucune corrélation entre l'ouverture sur Caen et l'UEB C@mpus.

M. Alis s'interroge sur les équipements dont bénéficieront les étudiants, il devra s'agir d'équipements de qualité.

M. Bonsart souligne que les bouleversements vont au-delà, nous allons tous être impactés par les nouvelles technologies. Il reste à savoir comment l'établissement s'organise.

*La proposition de convention est adoptée à l'unanimité.*

## **VI/ QUESTIONS DIVERSES**

M. Honoré souhaite savoir où en est le versement des subventions en particulier pour BATNA.

M. Le Floch indique qu'les subventions sont en cours de versement.

M. Rault transmet une revendication du BDS, l'association déplore que de plus en plus de cours sont organisés le jeudi après midi, au détriment du sport.

M. Le Floch rappelle qu'il semble logique qu'il n'y ait pas de cours en dehors de la LV3.

M. Neveu signale que le problème de la messagerie devient pathologique.

M. Le Floch en prend acte.

M. Polo propose que les étudiants discutent entre eux de l'alternative : avoir du sport ou disposer d'un panel de cours important.

Mlle Benalia demande, à propos des examens du 2d trimestre, s'il y a une raison technique pour qu'ils aient lieu le 7 mai, les étudiants souhaitant profiter de la soirée électorale.

M Le Floch précise qu'il a fallu faire des choix d'autant qu'il y a 2 jours fériés. La direction regardera attentivement s'il y a d'autres possibilités.

M. Le Floch donne la liste des dates de conseil d'administration retenues :

- 2 avril (Caen)
- 23 avril (compte financier)
- 31 mai (règlement des examens, maquettes, règlement intérieur)
- 18 juin

M Morabito clôt la séance à 19h00.